

Pendant le premier confinement, un actif sur cinq exerce son métier en présentiel pour répondre aux besoins essentiels du quotidien

Insee Flash Martinique • n° 160 • Janvier 2022

En Martinique, près de 28 300 personnes exercent un des 35 métiers clés essentiels aux besoins de la population. Lors du premier confinement lié à la pandémie de Covid-19, elles ont continué à exercer leur activité en présentiel. Les 15 150 professionnels de santé, dont une majorité de femmes, sont les plus exposés à la contamination, dans et hors de la sphère hospitalière. Parmi eux, les aides à domicile sont particulièrement touchées par la précarité.

La crise sanitaire liée à la Covid-19 et les mesures adoptées pour limiter la propagation du virus ont eu des répercussions dans le monde du travail, différentes selon les secteurs d'activité. En particulier, certains travailleurs ont continué à exercer leur activité en présentiel lors du premier confinement, afin de pourvoir aux besoins essentiels de la population : se nourrir, se soigner... Ces « métiers clés » ont été classés en quatre sphères selon le niveau d'exposition au risque de contamination au coronavirus. En Martinique, en 2017, 28 300 personnes exercent un des 35 métiers-clés ► [Figure 1](#), soit 22 % des actifs. Ce niveau est proche de celui observé en Guadeloupe (21 %) et en France hors Mayotte (19,4 %).

Les professions hospitalières, plus féminisées et plus exposées au virus

La sphère hospitalière (sphère 1) regroupe les métiers pour lesquels le risque d'exposition est le plus élevé en raison des contacts réguliers avec des patients en milieu hospitalier. Elle est constituée des professionnels de santé exerçant à l'hôpital : infirmiers hospitaliers (2 550), aides-soignants (2 040), agents hospitaliers (1 500), et des médecins hospitaliers (720) ► [Figure 1](#). Elle emploie ainsi 6 800 personnes (5 % des actifs), soit un quart des métiers clés en Martinique contre 27,5 % en France métropolitaine. Rapportée à la taille de la population, cela représente 1 830 emplois pour 100 000 habitants, c'est moins qu'en province (2 280 pour 100 000). Au sein de cette sphère, les femmes sont largement majoritaires : elles occupent 78 % des emplois. D'une profession de santé à l'autre, le taux de féminisation est cependant très variable. Les femmes sont sur-représentées parmi les infirmiers hospitaliers et les aides-soignants : respectivement 86 % et 79 % du personnel. Dans une moindre mesure, elles sont majoritaires parmi les agents hospitaliers (68 % des effectifs) et les médecins hospitaliers (63 %).

Parmi les métiers de la première sphère, le salaire horaire des agents hospitaliers est le plus faible (11,9 euros en 2015). Ce niveau de salaire est équivalent pour les hommes et les femmes mais inférieur au salaire horaire moyen en Martinique (13,8 euros). Par comparaison, le SMIC horaire net est de 7,49 euros. Le salaire horaire des infirmiers hospitaliers s'élève à 19,3 euros et celui des aides-soignants à 14,6 euros. Pour ces deux métiers, le salaire des femmes est inférieur à celui des hommes (respectivement 8 % et 9 %). Enfin, en lien avec un fort niveau de qualification, le salaire des médecins hospitaliers est bien plus élevé (35 euros).

Dans la première sphère, la durée annuelle effective de travail des salariés est proche pour les hommes et les femmes (1 563 heures). Le temps de travail des infirmiers hospitaliers et des aides-soignants est particulièrement élevé (respectivement 1 614 heures et 1 602 heures). Par ailleurs, ces métiers sont exercés plus fréquemment dans le cadre d'horaires atypiques, comme des gardes. De plus, la charge mentale et la pression temporelle dues à l'afflux de patients sont des facteurs susceptibles de dégrader les conditions de travail à court terme ([Pour en savoir plus](#)).

Plus de huit mille soignants hors hôpital au contact quotidien de personnes fragiles

En dehors de la sphère hospitalière, de nombreux travailleurs clés sont au contact quotidien de patients ou personnes fragiles. Ils regroupent d'une part, des professionnels de santé (médecins, sages-femmes, dentistes, masseurs-kinésithérapeutes...) et d'autre part, des personnes moins qualifiées mais prodiguant des soins à des personnes souvent âgées ou vulnérables (aides à domicile ou auxiliaires de vie) et sont classés dans la deuxième sphère. Cette sphère emploie 8 330 actifs. Il s'agit essentiellement d'aides à domicile (5 050 emplois) et d'infirmiers libéraux (900). Comme dans la sphère hospitalière, les femmes sont sur-représentées. En particulier, 4 920 aides à domicile sont des femmes pour

seulement 130 hommes. De même, les infirmiers libéraux regroupent 760 femmes pour 140 hommes. En revanche, la parité hommes femmes est respectée parmi les dentistes et parmi les médecins libéraux, les hommes (310) sont plus nombreux que les femmes (180).

Les aides à domicile, les plus faibles salaires

Métier très féminisé, le salaire horaire moyen des aides à domicile s'élève à seulement 8,5 euros. Leur niveau de salaire est le plus faible en fin de carrière, ce qui peut suggérer des évolutions de salaires très limitées dans ce métier ([Pour en savoir plus](#)). Ainsi, 54 % des aides à domicile ont une perception particulièrement négative du niveau de leur rémunération selon l'enquête Condition Travail 2019, menée avant la crise sanitaire. Le faible nombre d'heures travaillées accentue la précarité : le temps de travail effectif des aides à domicile est nettement inférieur au temps plein (1 607 heures) avec seulement 910 heures par an. En effet, si la majorité des aides à domicile sont en contrat indéterminé (60 %) ; près d'un quart des aides à domicile ont un contrat de travail plus précaire : 11 % travaillent à l'acte ; 6 % en travail occasionnel ; 6 % en contrat aidé. De plus, 4 % d'entre elles n'ont pas de contrat.

Par ailleurs, le salaire horaire moyen des masseurs-kinésithérapeutes et des pharmaciens est supérieur au salaire moyen en Martinique (respectivement 16,6 euros et 14,7 euros).

Hors de la santé, un risque élevé d'exposition pour 9 230 professionnels

Au-delà de ces deux sphères à dominante médicale ou paramédicale, d'autres professions ne peuvent pas suspendre leur activité, ni s'exercer à distance. Les titulaires sont souvent exposés aux contaminations dans leur activité quotidienne en raison de leurs contacts avec d'autres personnes. Ils sont par exemple bouchers, boulangers, chauffeurs de bus, agents de propreté, employés ou ouvriers alimentaires...

Cette troisième sphère regroupe 9 230 personnes dans les commerces dits « essentiels ». Les trois autres principaux postes sont les agents de nettoyage (1 820 actifs), les techniciens essentiels comme les techniciens médicaux ou techniciens d'installation et de maintenance (760) et les employés ou ouvriers travaillant dans l'alimentaire (710). Par ailleurs, cette sphère regroupe également 650 boulangers, 360 éboueurs, 350 pompiers, 270 ambulanciers...

Ces métiers sont légèrement plus occupés par des femmes (4 810) que par des hommes (4 420). Néanmoins, il existe de fortes disparités selon les métiers. En particulier, la profession de caissier est souvent exercée par une femme (2 260 femmes pour 850 hommes). De même, les femmes sont sur-représentées parmi les agents de nettoyage (1380 femmes pour 440 hommes). La rémunération de ces deux métiers est particulièrement faible (8,9 euros pour les agents de nettoyage et 9,4 euros pour les caissiers). La durée annuelle effective de travail des salariés de cette troisième sphère est inférieure de 16 % pour les femmes (1 190 heures pour les femmes et 1 420 heures pour les hommes). Le temps de travail des femmes est moins important pour la plupart des métiers de cette sphère.

Près de 4 000 travailleurs clés moins directement exposés au virus

Environ 4 000 personnes travaillent dans la quatrième sphère, qui comprend notamment les livreurs (1 260 emplois), les forces de l'ordre (990) et les routiers (950). Dans l'exercice de leur métier, elles ne peuvent exercer à distance et rencontrent couramment

des clients ou des collègues. Ces métiers regroupent une majorité d'hommes (3 220 hommes pour 740 femmes). Les métiers de livreurs ou routiers sont occupés à plus de 95 % par des hommes qui sont également confrontés à des difficultés financières. Le salaire horaire moyen dans ces métiers est particulièrement faible : 10,7 euros. Le temps de travail annuel (1 500 heures) est proche pour les femmes et les hommes.

Pour les travailleurs clés, le risque d'exposition à un virus peut être accru lors des déplacements domicile-travail. Néanmoins, en Martinique, les transports en commun sont peu utilisés pour aller travailler (8 % contre 16 % en France en 2017). ●

Xavier Reif, (Insee)

1-Effectif et répartition des emplois par sphère

Métier-clé par sphère	Effectif	Part des femmes (en %)
Sphère 1 - Métiers en contact avec des patients en milieu hospitalier		
aide-soignant	2 044	79
infirmier hospitalier	2 547	86
médecin hospitalier	716	63
agent hospitalier	1 496	68
Sphère 1	6 803	78
Sphère 2 - Métiers en contact avec des patients hors du milieu hospitalier		
infirmier libéral	901	84
médecin libéral	486	37
pharmacien	797	80
aide à domicile	5 046	97
dentiste	208	45
masseur-kinésithérapeute	742	71
sage-femme	152	95
Sphère 2	8 332	87
Sphère 3 - Métiers en contact fréquent avec des clients ou des collègues		
ambulancier	271	22
personnel funéraire	33	0
boucher	81	6
charcutier	48	79
employé, ouvrier de l'alimentaire froid	131	13
éboueur	355	13
taxi	69	8
boulangier	645	31
buraliste	148	56
caissier vendeur commerces essentiels	3 111	73
agent de nettoyage	1 815	76
pompier	352	12
personnel transport public	327	13
employé, ouvrier de l'alimentaire autre	710	35
ouvrier industrie essentielle	103	11
surveillant prison	250	27
technicien essentiel	758	38
vétérinaire	24	47
Sphère 3	9 231	52
Sphère 4 - Métiers en contact occasionnel avec des clients ou des collègues		
facteur	667	46
livreur	1 262	4
force de l'ordre	994	29
cuisinier structure	48	64
pompiste	40	37
routier	951	5
Sphère 4	3 962	19
Total	28 327	64

Source : Insee, recensement de la population de 2017, exploitation complémentaire.

► Sources

Les données sont celles du **recensement de la population de l'Insee de 2017** (exploitation complémentaire) et **les déclarations annuelles de données sociales de 2015**.

► Pour en savoir plus

- Flamand J. Jolly C., Rey M., « [Les métiers au temps du corona](#) » ; France Stratégie, Avril 2020, n°88
- Amosse T., Beatriz M., Erhel C., Koubi M., Mauroux A., " [Quelles sont les conditions de travail et d'emploi des métiers de la "deuxième ligne" de la crise Covid ?](#) " connaissance de l'emploi, n°169